

L'horlogerie suisse et le marché français : avant-propos

Autor(en): **Rais, Albert**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **18 (1938)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVANT-PROPOS

LA Chambre de Commerce Suisse en France, pour marquer le vingtième anniversaire de sa fondation, a eu l'excellente idée de publier une série de numéros spéciaux de la « Revue Economique Franco-Suisse » consacrés aux principales industries suisses.

Nous tenons en premier lieu à remercier bien chaleureusement ici la Chambre de Commerce, tant pour son initiative que pour la fructueuse activité qu'elle a déployée, pendant les vingt premières années de son existence, au service de l'exportation suisse. Elle a contribué à faciliter, dans de nombreux cas, la tâche des exportateurs suisses dans leurs efforts pour nouer et maintenir leurs relations commerciales avec notre grande voisine de l'Ouest. Il est à souhaiter que ces relations commerciales se développent toujours plus. Le grand courant des échanges économiques n'est-il pas aussi le véhicule des échanges culturels, littéraires, artistiques, si nombreux et si suivis entre la France et la Suisse?

Je tiens, en outre, à féliciter la Chambre de Commerce pour son initiative en ce qui concerne la publication de numéros spéciaux de sa « Revue ». Il sera ainsi possible de faire connaître aux milieux économiques français l'intérêt que représente pour eux la production industrielle suisse, dont les centres se trouvent à quelques heures seulement de chemin de fer de la capitale et des principales villes françaises.

Le présent numéro de la « Revue » est consacré à l'industrie horlogère suisse. Qu'il me soit permis à cette occasion, d'insister sur le fait que l'horlogerie suisse a, de tout temps, attaché une importance spéciale au marché français, avec lequel elle entretient des relations séculaires. Elle l'a bien prouvé, l'année dernière, par sa participation à l'Exposition de Paris, pour laquelle quantité de modèles nouveaux furent créés, qui suscitèrent l'admiration d'innombrables visiteurs.

Divers collaborateurs de la « Revue » exposeront, dans les articles qui vont suivre, ce qu'est l'industrie

horlogère suisse, aussi bien au point de vue technique et artistique qu'au point de vue économique et commercial; je sortirais donc du cadre qui m'a été fixé en entrant dans plus de détails sur ces différents sujets.

Je souhaite donc, pour terminer, que le présent numéro de la « Revue » rencontre un franc succès et qu'il atteigne pleinement son but de documentation et de propagande.

Albert RAIS,

Conseiller national,

Président de la Chambre suisse de l'horlogerie

Pendule de Pierre Jaquet-Droz.

Cliché du Journal Suisse d'Horlogerie

